

LE RECOURS A LA JEUNESSE DANS L'ESPACE POLITIQUE LOCAL : LES CONSEILS DE JEUNES EN ALSACE.

Michel KOEBEL

Chargé d'enseignement à l'UFR-STAPS de Strasbourg, membre
du Laboratoire « APS et Sciences Sociales » (E.A. 1342).

Présentation de la thèse de Doctorat en Sciences Sociales dirigée par le Professeur Bernard MICHON, soutenue en juin 1997, Université Strasbourg II

Membres du jury :

Bernard Michon, professeur à l'Université de Strasbourg II

Claude Régnier, professeur à l'Université de Strasbourg II

Patrick Champagne, chargé de recherches - HDR à l'EHESS

Erik Neveu, professeur à l'IEP de Rennes

Alain Vulbeau, maître de conférences à l'Université de Paris X Nanterre.

Apparus pour la première fois en France dans les années 60, les conseils municipaux d'enfants et de jeunes s'y sont surtout développés à partir des années 80. En 1998, 1000 structures de ce type sont en fonctionnement dans les collectivités locales.

Ce phénomène a déjà été abordé par la science politique et les sciences de l'éducation, mais dans des perspectives pédagogiques ou de socialisation. L'originalité de mon approche est d'avoir exploré la signification sociale de ces conseils en les replaçant dans le contexte même dont leurs promoteurs se défendent le plus : le champ politique.

Sur le plan communal, les conseils d'enfants ou de jeunes sont des structures similaires aux conseils municipaux, à ceci près que les élus qui les composent (ainsi que les électeurs qui les légitiment) sont des enfants ou des jeunes n'ayant qu'un pouvoir consultatif. Généralement, ces conseils bénéficient, dans tous les types de médiatisation dont ils font l'objet, d'une bienveillance qui en dit long sur les profits particuliers qui peuvent en être tirés : critiquer les conseils d'enfants, cela reviendrait à critiquer les enfants, et cela ne se fait pas. C'est l'innocence politique caractéristique des enfants qui assure une protection efficace des conseils et, par là même, de ceux qui en profitent.

L'étude approfondie des conseils de jeunes en Alsace, à travers les caractéristiques et les discours de leurs promoteurs, de leurs détracteurs, et l'analyse du contexte local de leur émergence, m'ont permis de démontrer que ces conseils font l'objet non seulement d'une utilisation politique (émergence quasi systématique lors des campagnes électorales, profits de distinction dans une dynamique intercommunale, confiscation de l'organisation par des membres de l'équipe majoritaire en place), mais, de plus, les pratiques et surtout les discours en matière de conseils de jeunes reflètent assez fidèlement les oppositions propres à l'espace politique : des discours apparemment identiques, au centre desquels se trouve l'apprentissage de la citoyenneté, cachent des conceptions de l'enfant et de l'engagement politique local très

différentes, dans un rapport d'homologie avec l'appartenance politique des producteurs de ces discours. Pour les uns, l'enfant est *déjà citoyen* et peut, dès son plus jeune âge, participer activement à la politique locale, c'est à dire à la politique " au sens noble du terme ". Pour les autres, l'enfant est un *futur citoyen* qu'il faut sensibiliser, par une mise en situation (que l'on devrait plutôt qualifier de mise en scène), à la vie publique.

Ce qui accentue encore la suspicion du caractère politique de l'initiative, c'est la *dénégation du politique* qui accompagne quasi systématiquement les discours sur les conseils. Très souvent, les maires dénie d'entrée de jeu la possible manipulation des enfants ou des jeunes, la récupération politique, ainsi que la notion de gadget. Cette défiance est même spontanée, une analyse locale approfondie ayant montré qu'elle ne peut être attribuée à des critiques directes ou indirectes venant de l'opposition. L'analyse des discours des élus laisse apparaître une volonté délibérée de dépolitiser leur démarche. L'analyse des pratiques révèle une logique similaire. Généralement, le maire désigne parmi les élus adultes un coordinateur du conseil. Son choix se porte souvent vers un élu non encarté ou, symboliquement, vers le plus *jeune* conseiller municipal (qui se retrouve être celui qui a le moins d'expérience et de poids politique). Le fait même pour un maire de s'intéresser aux enfants – au point de créer une structure d'expression ou de participation politique pour ce public spécifique – peut être interprété comme une volonté de s'adresser à une catégorie de la population qui a la réputation d'une certaine innocence politique.

Tous ces indices révèlent une volonté de revaloriser la politique. A ce titre, trois axes explicatifs peuvent être envisagés. La mise en place de conseils de jeunes est l'expression d'une lutte contre un déficit démocratique perçu par les élus. Elle est une réaction à une crise de légitimité qui s'exprime à travers la médiatisation des " affaires ", la montée de l'abstentionnisme et du vote d'extrême droite. Elle est enfin une manière de promouvoir une image idéalisée de la politique et profite en cela au champ politique. Ainsi, on peut considérer ces structures comme l'un des recours politiques imaginé par des élus locaux pour défendre les principes démocratiques qui sont au fondement de leur légitimité.

Dans cette perspective, d'autres secteurs de la vie publique locale, ceux qui fonctionnent sur des principes de légitimité approchants comme le secteur associatif, pourraient suivre la même logique. C'est ce que l'on commence à constater au sein du milieu sportif où des conseils de jeunes se développent au sein des ligues (c'est déjà le cas en Alsace pour le football, l'escrime, le handball, ...) ou même des clubs sportifs locaux. Les rapports d'homologie qui peuvent exister entre le milieu associatif et l'espace politique local proviennent d'une part du fait que de nombreuses carrières politiques passent par un investissement associatif en apportant du capital social et une reconnaissance sociale, mais aussi du fait que le monde associatif, fonctionnant sur des principes identiques (délégation, modèle de la démocratie représentative, concentration du pouvoir), constitue l'une des composantes de l'espace politique local. A ce titre, il traverse les mêmes crises de la représentation et de légitimité qui peuvent expliquer en partie ce recours identique à la jeunesse.